



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

VILLE
DE
CHÂTEAUROUX

Le mercredi 11 décembre 2019, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 4 décembre 2019 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Maire, a délibéré.

Présents (33) : M. Gil AVEROUS, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON, Mme Dominique COTILLON-DUPOUX, M. Philippe SIMONET, Mme Imane JBARA-SOUNNI, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-François MEMIN, Mme Monique RABIER, M. Dominique TOURRES, M. Patrick BERNARD, M. Denis MERIGOT, M. Eric CHALMAIN, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Christophe BAILLIET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Stéphane ZECCHI, Mme Séverine PILORGET, Mme Nahima KHORCHID, Mme Chantal GERBAUD, M. Arnaud CLEMENT, Mme Paola TISSEUR, Monsieur Jean-Pierre BARRIÈRE, M. Eric BELLET, M. Aymeric COMPAIN, Mme Sylviane DUVAL, M. Hervé FOREST.

La délibération affichée

le: 12 DEC. 2019

et transmise à la Préfecture

le: 13 DEC. 2019

est exécutoire

le: 13 DEC. 2019

Excusé(s) (7) : M. Georges RAMBERT ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Brigitte FLAMENT ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, Mme Frédérique SIMON-BERNARDET ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Habib YAHYAOUY ayant donné procuration à Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Sophie MONESTIER ayant donné procuration à M. Arnaud CLEMENT.

Absent(s) (3) : Mme Bénédicte MOHAMED-GUILLON, Monsieur Lionel BOYER, M. Mark BOTTEMINE.

4 : Budget primitif 2020 - budget annexe lotissement Le Nôtre de la commune de Châteauroux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2312-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil municipal du 12 novembre 2019 ;

Il est proposé au Conseil municipal d'arrêter le budget prévisionnel 2020 du budget annexe lotissement Le Nôtre à 134 768,98 €. Il est en baisse de 41,56% par rapport à 2019, dont le montant était de 230 600 € ;

Les sections s'équilibrent à hauteur de 67 384,49 € pour le fonctionnement et à hauteur 67 384,49 € pour l'investissement. En 2019, les deux sections s'équilibraient à hauteur de 120 300 € en fonctionnement et 110 300 € en investissement.

Les travaux de ce lotissement ont été réalisés en grande majorité sur l'exercice 2015 et finalisés en 2016. La commercialisation des terrains a été lancée en 2016. Le montant prévisionnel de la cession des terrains lotis est estimé à 67 384,49 € HT correspondant aux 2 lots restants (lots 6 et 11).

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	0 €	67 384,49 €
Mouvements d'ordre	67 384,49 €	0 €
Total mouvements budgétaires	67 384,49 €	67 384,49 €

Les mouvements réels en recettes de fonctionnement correspondent au montant HT estimé des cessions.

Les mouvements d'ordre en dépenses de fonctionnement correspondent à :

- La sortie du stock des terrains vendus à hauteur de 56 843,58 € ;
- Le virement à la section d'investissement à hauteur de 10 540,91 €.

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	67 384,49 €	0 €
Mouvements d'ordre	0 €	67 384,49 €
Total mouvements budgétaires	67 384,49 €	67 384,49 €

Les mouvements réels en dépenses d'investissement correspondent au remboursement de l'avance versée par le budget principal.

Les mouvement d'ordre en recettes d'investissement correspondent à :

- La sortie du stock des terrains vendus à hauteur de 56 843,58 € ;
- Le virement de la section de fonctionnement à hauteur de 10 540,91 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter ce budget primitif 2020 du budget annexe lotissement Le Nôtre.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

A Châteauroux, le 13 décembre 2019



Le Maire,

Gil Avérous